

## Réaliser un état de l'art

### Résumé :

Réaliser un état de l'art consiste à rassembler le maximum d'informations sur un sujet ou une technologie qui vous intéresse.

### Explications :

#### Qu'est-ce que l'état de l'art ?

Comme son nom le suggère, réaliser un état de l'art consiste à rassembler le maximum d'informations sur le sujet ou la technologie qui vous intéresse.

#### L'état de l'art vous permettra de :

- Vérifier l'originalité de votre idée : a-t-elle déjà été envisagée, proposée, mise en oeuvre par quelqu'un d'autre ?
- Connaître l'exploitabilité de votre idée : appartient-elle au domaine public ou bénéficie-t-elle d'une propriété intellectuelle?
- Evaluer la brevetabilité de votre idée : votre idée pourrait-elle, pour un homme du métier, découler du prolongement évident de l'état de la technique ? si oui, elle n'est pas brevetable.
- Donner des idées nouvelles de développement à votre projet, des indications sur des voies nouvelles à explorer.
- Détecter des difficultés potentielles, des voies de développement à éviter.
- Identifier des partenaires potentiels ainsi que des concurrents.

Réaliser un état de l'art est fastidieux, il est nécessaire de :

- Trouver les sources pertinentes d'information à consulter.
- Les sources d'informations à consulter pour effectuer un état de l'art sont notamment les brevets et les publications scientifiques.
- Trouver les bons « mots-clés ».

- En cours de recherche, de nouveaux mots-clés (synonymes, autres expressions, autres combinaisons de mots...) apparaissent régulièrement et doivent être utilisés pour une nouvelle recherche.
- Consulter un grand nombre de documents. L'état de l'art se veut le plus exhaustif possible, afin qu'aucune information ne soit laissée de côté. Une analyse en français et en anglais est notamment souhaitable.
- Effectuer une analyse minutieuse, spécialisée afin d'accéder aux données techniques précises et de sélectionner les documents les plus pertinents.

## Les brevets

Ils vous renseignent sur l'état de protection de l'idée. Ils sont aussi une source importante d'informations scientifiques. Vous récolterez également par ce biais, certaines informations sur vos concurrents. Pour obtenir ces renseignements, vous pouvez :

- Utiliser les sites Web de bases de brevets gratuits comme Esp@cenet. Malgré une consultation on-line de ces bases de données relativement aisée, une utilisation efficace nécessite néanmoins la connaissance de quelques petites astuces.
- Consulter des organismes officiels (PICARRE, OPRI, ...). Ils disposent d'outils de recherche plus efficaces. L'analyse des brevets est de votre responsabilité. Les dossiers des demandes de brevets américains sont disponibles en ligne sur le site Internet de l'Office américain des brevets et des marques (USPTO), via un service appelé « Public PAIR » (demande de brevet et récupération d'informations). Ce service en ligne offre la possibilité de consulter et de télécharger toutes les informations et documents liés aux demandes de brevets américains, à la publication de la décision finale de l'USPTO.
- Vous adresser à des mandataires en brevets. Payants également, mais ils pourront analyser les brevets pour vous.
- Contacter InnovaTech asbl. Les conseillers d'InnovaTech sont formés à l'utilisation d'Esp@cenet et peuvent effectuer avec vous, une recherche en collaboration avec PICARRE.

## Les publications scientifiques

Les chercheurs peuvent décider de publier les résultats de leurs recherches dans des revues scientifiques. Ces données deviennent alors publiques et libres d'exploitation. Beaucoup de renseignements pratiques et techniques y sont décrits. Les résultats sont aussi discutés.

La difficulté de cette recherche réside dans le compromis à trouver entre l'exhaustivité nécessaire à l'état de l'art, le nombre limité de revues qu'il est humainement possible de consulter et leur coût. Pour obtenir ces renseignements en vue d'effectuer un état de l'art, vous pouvez :

- Contacter nos partenaires scientifiques, des centres de recherche, des services universitaires. Ce sont des spécialistes de haut niveau, routiniers avec ce genre d'exercice.
- Utiliser Internet pour obtenir les résumés des articles parus dans la presse scientifique internationale en visitant les sites officiels des revues. La lecture de l'article complet, pour connaître les détails techniques par exemple, nécessite cependant, le paiement de l'abonnement à la revue. Parfois, vous pouvez commander « on line » la version papier de l'article désiré. Un choix judicieux des revues à consulter doit cependant être fait.

- Vous rendre dans les bibliothèques universitaires ou à la Bibliothèque Royale. Vous pourrez y consulter gratuitement les « current contents » qui vous permettront de sélectionner les articles d'intérêt et obtenir la version papier.

Lire les documents commerciaux : ils renferment souvent des données techniques qui vous seront utiles pour affiner votre état de l'art.

Pour obtenir ces renseignements vous pouvez :

- Effectuer une recherche sur Internet pour trouver le plus possible d'entreprises actives sur le même sujet.
- Rechercher des informations sur le site de ces concurrents.
- Demander des brochures et des catalogues afin de parfaire votre état de l'art.
- Exploiter le système de veille préalablement mis en place dans votre entreprise. A moins que vous ne changiez tout à fait de domaine d'activité, les sources d'informations utilisées pour gérer votre veille doivent être utilisées pour établir un état de l'art.

En conclusion, vous pouvez confier la réalisation d'un état de l'art à un membre de votre entreprise, de préférence, spécialiste de la technique en question. Il devra en outre, connaître l'anglais et les revues spécialisées dans votre domaine d'activité. Il aura également des aptitudes à effectuer des recherches sur Internet. La connaissance du domaine des brevets est un plus.

Une fois la récolte d'information terminée, nous vous conseillons de réaliser un compte rendu de vos investigations, résumant les différents points intéressants relevés. Ce document vous servira de base pour l'analyse proprement dite du projet, afin de vérifier le caractère innovant de celui-ci. La connaissance du degré d'innovation de votre idée vous aidera à décider de la suite à lui donner.

## Comment InnovaTech peut-il vous aider ?

InnovaTech asbl a mis en place un outil permettant d'effectuer un état de l'art structuré. Cet outil utilise uniquement Internet et est basé sur des mots clés que vous aurez sélectionnés.

Nos conseillers en innovation technologique peuvent vous aider à transposer cet outil dans votre entreprise ou effectuer avec vous une analyse de premier niveau. Contactez-nous.